

Saint Ouen, le 14 décembre 2024

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE LA BUTTE PINSON

RÉAMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA CLAIRIÈRE DES BAS JARDINS : TERRASSEMENTS ET PLANTATIONS

Le réaménagement de la clairière des Bas Jardins, démarré en septembre 2024, se poursuit, piloté par Île-de-France Nature, gestionnaire de l'Espace naturel régional de la Butte Pinson, concepteur et maître d'ouvrage. Deux étapes du chantier devraient se terminer d'ici Noël :

- les **terrassements**, dessinant les futures allées et les modelés paysagers, ont permis de rééquilibrer les sols circulés et les sols végétalisés. 2600 m3 de déblais ont été remaniés sans export et renappés de terre végétale du site. Les volumes sont conséquents car la moitié du périmètre est une ancienne carrière, remblayée par des matériaux inertes hétérogènes. Les couches de structure des futurs chemins ont été mises en œuvre, en grave de béton recyclé.
- la **plantation** de 293 arbres sur l'ensemble du projet, répartis entre alignement, bouquets, bosquets et isolés. Le mail a été planté en premier, avec 66 merisiers, érables champêtres 'Elsrijk', charmes houblon, ormes de Lutèce 'Nanguen' et ormes champêtres 'Vada'. La suite des plantations sera effectuée entre janvier et mars : baliveaux, touffes fortes, jeunes plants, rosiers en racines nues, rosiers grimpants et vivaces.

De son côté, l'EPT Plaine Commune a finalisé la démolition du sentier sous le Jardin et la réimplantation des candélabres sur le futur mail piéton, pour le compte de la commune de Villetaneuse.

Pendant les travaux et pour la sécurité des usagers, le secteur des Bas-Jardins sera la plupart du temps fermé au public. La traversée des emprises est interdite pour éviter les accidents et ne pas endommager les marques d'implantation du chantier (piquets, cordeaux, traces à la bombe, etc.).

Réaménagement paysager du secteur des Bas-Jardins, rappel du projet

Ce chantier constitue une nouvelle tranche de l'aménagement de l'Espace naturel régional de la Butte Pinson, piloté par Île-de-France Nature, aménageur et gestionnaire du site.

Après l'aménagement du Ruban vert en 2011, des jardins familiaux et partagés en 2014, du Parc sud en 2018, du Bois Moreau-Fontaine en 2019 et enfin de la promenade transversale à Montmagny inaugurée le 2 juin 2024, cette nouvelle étape consiste à **finaliser la reconquête** de la butte dans le secteur Sud-Ouest, entre Parc sud, Ruban vert et Transversale.

La **grande prairie**, d'une belle qualité écologique, sera valorisée par le confortement végétal des bosquets du site.

En lisière des lotissements de Villetaneuse, un **mail**, cheminement doux en sable stabilisé d'une largeur généreuse (3 mètres), s'étirera dans les traces du Sentier sous le Jardin. Planté d'un double alignement d'arbres-tiges, il marquera une transition entre l'urbain et l'espace naturel régional. Des seuils à petits murets tapissés de briques ponctueront ce mail pour mettre en évidence les continuités piétonnes entre les venelles à l'ouest et les circulations des Bas-Jardins à l'est.

Au nord, le mail débouchera sur le **Sentier du Poteau** où une placette en briques dégagera une entrée sur le site. L'endroit constituera également un seuil vers la Promenade Transversale. Un alignement de cépées d'amélanchiers marquera la limite avec la route.

Au cœur du site, un effet de micro-topographie offrira un **promontoire** depuis lequel les vues devraient être saisissantes, avec un belvédère en caillebotis d'acier corten surplombant légèrement le chemin des roses recréé.

La fin des travaux est prévue au plus tard en septembre 2025, selon les conditions météorologiques.

Pour en savoir plus: support de présentation de la réunion publique du 9 juillet 2024 à Villetaneuse

#



À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous!

www.iledefrance-nature.fr

